

Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 4772 Vendredi 16 Janvier 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEI.	AUX SOCIETES	ADMISES A LA CO	TE DE LA BOURSE	7

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRES ET ORDINAIRES

MODERN LEASING – AGE -	3
BANQUE ZITOUNA – AGO -	3

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE – UBCI – AGO -	4

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRIINT OBLIGATAIRE 4	EMPRIINT SUBORDONNE	E STR 2011 »	5

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE MPBS	5

SOCIETE D'ARTICLES I	HYGIENIQUES TUNISIE	6

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE – UBCI - 6

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

S.P.D.I.T – SICAF -	7-8

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OB	LIGATAIRE « ATTIJA	RI LEASING 2015-1 »	9-13

COURBE DES TAUX	1.

<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u> 15-16

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2014, au plus tard le 20 janvier 2015.

	AVIS	DES SOCIETES		
IDICATEURS D'ACTI	VITE TRIMESTRIELS			
	SOCIE	TE		
	Siège	social :		
société	publie ci-dessous ses indic	ateurs d'activité relatifs a	u x ^{ème} trimestre	
ndicateurs :				
Trim estre de l'exercice comptable N	Trim estre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
justifications de exposé des faits leur incidence s justifications de	saillants ayant marque ur la situation financièr s éventuels écarts par ra	è l'activité de la soci e de la société et des apport aux prévision		de considérée e
bases retenues p justifications de exposé des faits leur incidence s justifications de informations su Si les indicateur	s estimations retenues p saillants ayant marque ur la situation financièr s éventuels écarts par ra r les risques encourus p	é l'activité de la soci e de la société et des apport aux prévision ar la société selon so t d'une vérification d	iété au cours de la péric entreprises qu'elle cont s déjà publiées ; en secteur d'activité. e la part de professionn	ode considérée e rôle ;

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

ASSEMBLEE GENERALE

MODERN LEASING

Siège Social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD 1082 TUNIS MAHRAJENE

Messieurs les actionnaires de la société Modern Leasing sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra Mardi le 27 Janvier 2015 à 10h30 au siège social de la Banque de l'Habitat 18 avenue Mohamed V Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du Capital.
- Modification des articles 6, 9,21 et 33 des statuts de la société.
- Pouvoir

2014 - AS - 2029

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE ZITOUNA

Siège social : 02 Avenue Qualité de la Vie le Kram

Le Conseil d'Administration de Banque Zitouna, réuni le 18 décembre 2014, invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 22 janvier 2015 à 11 heures, au siège de la Banque à Tunis, 02 Avenue Qualité de la Vie le Kram, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Fin du mandat d'administrateurs
- Nomination de nouveaux administrateurs
- Nomination d'un administrateur indépendant
- Distribution des jetons de présence
- Pouvoirs

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de Banque Zitouna durant le délai légal.

ASSEMBLEE GENERALE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté - Tunis

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET l'INDUSTRIE sont conviés à 9 heures en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 5 février 2015 à l'hôtel Regency -Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Ratification des modes et délais de convocation de la présente AGO.
- 2- Lecture et approbation du Rapport annuel du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et du groupe UBCI au titre de l'Exercice 2013.
- 3- Lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2013.
- 4- Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et opérations réglementées régies par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65.
- 5- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 et quitus aux Administrateurs.
- 6- Transfert de réserves facultatives à prélever sur la réserve « à régime spécial » et représentant la partie de cette réserve devenue disponible.
- 7- Affectation dans le compte « réserves facultatives » du montant représentant le solde du compte modification comptable au 31/12/2013.
- 8- Affectation des résultats de l'exercice 2013.
- 9 Fixation du montant des jetons de présence pour les Administrateurs.
- 10- Fixation du montant des jetons de présence pour les membres du comité permanent d'audit interne, du comité des risques et du comité exécutif de crédit.
- 11- Renouvellement du mandat de deux Administrateurs .
- 12- Ratification de la cooptation de trois nouveaux Administrateurs.
- 13- Information de l'AGO des fonctions de responsabilité occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales

Les documents relatifs à l'assemblée générale seront à votre disposition au niveau de la Direction de la Stratégie et Développement au siège de la Banque sis au139 avenue de la Liberté 1002 - Tunis.

Important : pour pouvoir assister aux réunions de l'Assemblée Générale, tout actionnaire doit détenir au moins 10 actions.

Le Conseil d'Administration

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « Emprunt Subordonné STB 2011 »

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'emprunt obligataire «Emprunt Subordonné STB 2011» que la troisième annuité (en capital et en intérêts) pour les catégories A et B, aux taux respectifs de 6,1% et TMM+1,3%, relative à l'échéance du 27 janvier 2015, seront effectués à partir du mardi 27 janvier 2015, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de TUNISIE CLEARING comme suit :

STB SUB 2011 catégorie A :

Principal par obligation: 14.290 DT Intérêt brut par obligation : 4,357 DT Total brut par obligation: 18,647 DT

STB SUB 2011 catégorie B :

Principal par obligation: 10,000 DT Intérêt brut par obligation : DT 4,899 Total brut par obligation : 14.899 DT

2014 - AS - 2034

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société MPBS Siège social : Route de Gabes km 1.5- 3003 – Sfax- Tunisie

Non Renouvellement du Contrat de Liquidité

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions MPBS et l'intermédiaire en bourse TUNISIE VALEURS informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 08/01/2015.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société MPBS est rentré en vigueur le 08/01/2014, Il était composé de 166 670 actions et de 1 million de dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 08/01/2015, ce contrat est composé de 104 670 actions et de 1 million cent quarante neuf mille dinars.

Ledit contrat ne sera pas renouveler.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société d'Articles Hygiéniques Tunisie Siège social : 5 Rue 8610, Zone industrielle La Charguia 1 - Tunis

Non Renouvellement du Contrat de Liquidité

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions S A H et l'intermédiaire en bourse MAC SA informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 08/01/2015.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société S A H est rentré en vigueur le 08/01/2014, Il était composé de 320 856 actions S A H et de 7 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 08/01/2015, ce contrat est composé de 591 711 actions SAH, 3 actions SAH DA2014, 18 actions SAH DA2014/2 et de 3 662 094,661 dinars de liquidité. ce contrat est

Ledit contrat ne sera pas renouveler.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2014 - AS - 2033

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-Siège Social : 139 Avenue de la Liberté - Tunis

Lors de sa réunion du lundi 29 décembre 2014, le Conseil d'Administration de l'UBCI a arrêté les comptes relatifs à l'exercice 2013.

Il a par ailleurs été décidé de tenir l'Assemblée Générale des Actionnaires le jeudi 5 février 2015.

Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « S.P.D.I.T. - SICAF» Siège social : 5, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT SICAF », publie cidessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2014.

		Solde en	DT	
REVENUS	<u>4ème Trim 14</u>	<u>4ème Trim 13</u>	31/12/2014	31/12/2013
Dividendes	0	<u>0</u>	15 320 428	13 826 392
Dividendes des participations non cotées		_	14 252 449	12 608 844
Dividendes des placements cotés			1 067 979	1 217 549
*				
Plus values de cessions	<u>1 836</u>	3 858	<u>5 184</u>	<u>7 30 </u>
Plus values sur cession des autres participations non-cotées				
Plus values sur cession des actions SICAV	1 836	3 860	5 184	7 301
Plus values sur cession des placements cotés				
Revenus des placements	<u>403 907</u>	428 887	1 688 327	1 593 867
Autres produits d'exploitation	485	<u>584</u>	<u>86 695</u>	87 355
Reprises de provisions antérieures	655	<u>17 696</u>	<u>26 855</u>	81 146
Reprise des provisions sur titres cotés en bourse	655	17 696	26 855	81 140
Reprise des provisions sur titres de participations				
Reprise des provisions pour risques et charges				
Commissions et charges assimilées	<u>20 117</u>	<u>13 853</u>	<u>40 096</u>	31 72]
Moins values sur cessions de titres			<u>18</u>	
Dotations aux provisions pour dépréciations de titres	386 535	649 557	1 247 093	1 630 308
Dépréciation de titres cotés (1)	-499 280	133 599	356 322	711 677
Dépréciation de titres de participations	885 815	515 958	890 771	918 631
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Immobilisations financières (2)	-	-	14 110 998	14 181 178
Participations Groupe	-	-	9 243 119	9 010 119
Participations Hors Groupe	-	-	3 421 000	3 421 000
Obligations			1 428 400	1 714 200
Autres participations	-	-	18 479	35 8 59
Placements et autres actifs financiers	-	-	44 424 027	43 587 054
Prises de participations de la période	-	-	<u>238 000</u>	1 009 25
Cessions de participations de la période	-	-	308 180	314 842
Créances rattachées aux immobilisations financières	-	-	4 955	<u>6 043</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	-	-	<u>36 891</u>	<u>96 651</u>
Total des actifs	_		53 965 016	53 293 084

_	Suite	_
	0 4710	

F	aits	saill	ants:

(1) La montée générale des cours boursiers observée depuis le mois de septembre a engendré une diminution des dotations aux provisions.

Commentaire:

- (2) Nos participations ont été provisionnées au 31 décembre 2014 à hauteur de 4 083 105 DT.
- (NB) L'élaboration des chiffres ci-dessus a été faite sur la base comptable de la société. Les chiffres arrêtés au 31/12/2013 ont été approuvés par l'AGO tenue le 19/04/2014.

2014 - AS - 2039

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2015 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2015-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **27 mai 2014** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **17 décembre 2014** a décidé d'émettre un emprunt obligataire et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2015-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% ;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **29 janvier 2015** et clôturées au plus tard **le 22 avril 2015**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 avril 2015**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 avril 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29 avril 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 29 janvier 2015 auprès de Attijari Leasing, sise à Rue du Lac d'Annecy -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2015 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 255 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2015 est de 60 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- Dénomination de l'emprunt : « Attijari Leasing 2015-1 »
- Nature des titres : Titres de créances.
- Forme des titres : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaires.
- Modalités et délais de délivrance des titres: Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par un intermédiaire en bourse agréé mandaté par Attijari Leasing ou par la société émettrice elle-même (un avis dans ce sens sera publié par Attijari Leasing au Bulletin Officiel du CMF).

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 avril 2015**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **22 avril 2015** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% brut par an ;
- ✓ Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30% brut par an.

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

7,60% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

7,80% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

• Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans :

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N.

Amortissement-remboursement:

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux Catégories A et C et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 avril 2020** pour les deux Catégories A et C et le **22 avril 2022** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 avril** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le 22 avril 2016.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **22 avril 2016** pour les catégories A et C et le **22 avril 2018** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,60 %l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,80% l'an pour le présent emprunt

• Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de décembre 2014 (à titre indicatif) qui est égale à 4,8242%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,1242%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,30% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- √ 5 ans pour les deux Catégories A et C.
- √ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• Durée de vie moyenne:

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» est comme suit:

- √ 3 années pour les deux Catégories A et C.
- √ 5 années pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,732 années** pour la catégorie A et **4,273 années** pour la catégorie B.

Garantie:

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 07 février 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 14 mars 2014, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « BB+ » (tun) à l'emprunt subordonné objet de la présente Note d'Opération en date du 06 janvier 2015.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Leasing.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par un intermédiaire en bourse qui sera désigné par Attijari Leasing ou par la société émettrice elle même (un avis dans ce sens sera publié par Attijari Leasing dans le Bulletin Officiel du CMF).

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger un intermédiaire en Bourse de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt

«Attijari Leasing 2015-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing:

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2015-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 13/01/2015 sous le numéro 15-0887, du document de référence « Attijar Leasing 2014» enregistré par le CMF en date du 19/09/2014 sous le n°14-006 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2015 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de Attijari Leasing relatifs au quatrième trimestre 2014 ainsi qu'au premier trimestre 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 JANVIER 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,948%		
TN0008002933	BTCT 52 SEMAINES 27/01/2015		4,952%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,958%	1 004,450
TN0008002941	BTCT 52 SEMAINES 24/02/2015		4,965%	
TN0008002958	BTCT 52 SEMAINES 24/03/2015		4,978%	
TN0008002974	BTCT 52 SEMAINES 21/04/2015		4,990%	
TN0008003006	BTCT 52 SEMAINES 01/09/2015		5,050%	
TN0008003022	BTCT 52 SEMAINES 29/09/2015		5,063%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,069%	999,943
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		5,076%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		5,088%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		5,101%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016	5,117%		
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,175%	1 002,957
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,451%	911,930
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,531%	995,191
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,803%	1 022,906
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,046%		980,077
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,140%	979,713
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,161%	791,952
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,193%	977,975
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,311%	967,703
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,397%		958,287
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,463%	1 027,452
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,473%	950,069
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,543%		962,870

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT. Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

	<u> </u>	<u> </u>	Ī		ı	VL	
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ou		VL au 3	31/12/2014	antérieure	Dernière
	OPCVM DE C. SICAV OBLIGATAIRES DE CA	APITALISATION	N				
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92			153,079	153,293	153
T PERMISE STEET	FCP OBLIGATAIRES DE CAPI		UOTIDIENNE		,	100,200	
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07			13,510	13,529	13
3 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			99,995	99,887	99
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPIT	ALISATION - VL HE	BDOMADAIRE				
4 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06			1,392	1,394	•
dere w warm		DE CAPITALISATION	/ 		27.400	27.474	0.
5 SICAV AMEN 6 SICAV PLUS	AMEN INVEST TUNISIE VALEURS	01/10/92 17/05/93			37,429 50,906	37,474 50,967	3 5
Visite II I I I I I I I I I I I I I I I I I	FCP MIXTES DE CAPITAL		TIDIENNE		00,000	00,001	
7 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08			164,460	163,641	16
8 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08			578,304	577,414	57
9 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08			113,984	113,555	11
0 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08			125,520	125,053	12
1 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE 2 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE MAXULA BOURSE	15/10/08 18/05/09			120,253 112,606	120,659 112,129	12
3 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09			95,252	95,252	9
4 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08			134,724	130,982	13
5 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10			93,485	91,446	9
6 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11			102,726	102,019	10
7 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/1	14		99,994	101,052	10
8 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS FCP MIXTES DE CAPITALI.	30/12/14	OM AD AIRE		99,994	101,525	10
9 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	OMADAIKE		1 439,180	1 441,610	1 44
20 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04			2 385,305	2 379,684	2 38
1 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10			112,115	108,784	11
2 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08			104,580	104,656	10
3 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08			130,887	131,144	13
4 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08			1 207,035	1 217,582	1 21
5 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE TUNISIE VALEURS	04/05/09 16/03/09			133,033	133,707	13
26 AIRLINES FCP VALEURS CEA 27 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12			16,255 5 158,963	16,318 5 159,450	5 12
28 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13			5 004,703	5 013,575	4 98
29 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06			2,329	2,319	
60 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06			2,022	2,020	
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09			1,116	1,111	
	OPCVM DE I	DISTRIBUTION	1				
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ou	verture	VL au 3	31/12/2014	VL antérieure	Dernière
ala a va promo eve a v		LIGATAIRES	13/05/14	4.004	400 400	400.070	
				4,094	108,488	108,672	10
	AFC AMEN INVEST	01/11/00		3 727	103.995		
3 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST	01/11/00 10/04/00 10/05/06	14/04/14 17/04/14	3,727 3,865	103,995 106,020	104,142 106,187	
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14		-	-	10
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14	3,865	106,020	106,187 102,891 104,105	10
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14 26/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612	106,020 102,733 103,916 106,837	106,187 102,891 104,105 106,961	10 10 10
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14 26/05/14 26/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498	10 10 10 10
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150	10 10 10 10 10
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 0 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14 26/05/14 26/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498	10 10 10 10 10
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 0 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 1 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 103,089	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 103,222	10 10 10 10 10 10
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 8 SICAV TRESOR 9 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 1 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 2 GENERALE OBLIG SICAV 3 CAP OBLIG SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14 23/05/14 30/05/14 19/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877 3,802 3,639 3,906	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 103,089 105,095 102,119	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 103,222 105,247 102,265	10 10 10 10 10 10 10 10
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 9 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 6 GENERALE OBLIG SICAV 8 TOAD OBLIG SICAV 6 FINA O SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14 23/05/14 30/05/14 19/05/14 29/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877 3,802 3,639 3,906 3,485	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 103,089 105,095 102,119 104,165 104,217	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 103,222 105,247 102,265 104,341	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 1 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 1 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 2 GENERALE OBLIG SICAV 3 CAP OBLIG SICAV 5 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14 23/05/14 30/05/14 19/05/14 29/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877 3,802 3,639 3,906 3,485 3,888	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 103,089 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 103,222 105,247 102,265 104,341 104,383 106,858	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 0 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 1 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 2 GENERALE OBLIG SICAV 3 CAP OBLIG SICAV 4 FINA O SICAV 5 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 6 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14 23/05/14 30/05/14 19/05/14 29/05/14 21/05/14 22/04/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877 3,802 3,639 3,906 3,485 3,888 3,914	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 103,089 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 103,222 105,247 102,265 104,341 104,383 106,858 105,806	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 0 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 1 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 2 GENERALE OBLIG SICAV 3 CAP OBLIG SICAV 4 FINA O SICAV 5 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 6 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 7 MAXULA PLACEMENT SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98	14/04/14 17/04/14 26/05/14 26/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14 23/05/14 30/05/14 19/05/14 29/05/14 21/05/14 22/04/14 02/06/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877 3,802 3,639 3,906 3,485 3,888 3,914 3,121	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 103,089 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 103,222 105,247 102,265 104,341 104,383 106,858	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 0 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 1 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 2 GENERALE OBLIG SICAV 3 CAP OBLIG SICAV 4 FINA O SICAV 5 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 6 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 7 MAXULA PLACEMENT SICAV 8 SICAV RENDEMENT	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14 23/05/14 30/05/14 19/05/14 29/05/14 21/05/14 22/04/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877 3,802 3,639 3,906 3,485 3,888 3,914	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 103,089 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 103,222 105,247 102,265 104,341 104,383 106,858 105,806	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 0 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 1 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 2 GENERALE OBLIG SICAV 3 CAP OBLIG SICAV 4 FINA O SICAV 5 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 6 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 7 MAXULA PLACEMENT SICAV 8 SICAV RENDEMENT 9 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92	14/04/14 17/04/14 26/05/14 26/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14 3/05/14 3/05/14 29/05/14 21/05/14 22/04/14 02/06/14 31/03/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877 3,802 3,639 3,906 3,485 3,888 3,914 3,121 3,703	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 103,089 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 103,222 105,247 102,265 104,341 104,383 106,858 105,806 103,488 102,788	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 10 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 1 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 2 GENERALE OBLIG SICAV 3 CAP OBLIG SICAV 5 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 6 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 7 MAXULA PLACEMENT SICAV 8 SICAV RENDEMENT 9 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 10 SICAV BH OBLIGATAIRE 1 POSTE OBLIGATAIRE	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH SIFIB BH	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09	14/04/14 17/04/14 26/05/14 26/05/14 26/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14 30/05/14 19/05/14 29/05/14 21/05/14 22/04/14 02/06/14 31/03/14 29/05/14 30/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877 3,802 3,639 3,906 3,485 3,914 3,121 3,703 3,802 4,035 3,596	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 103,089 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 103,222 105,247 102,265 104,341 104,383 106,858 105,806 103,488 102,788 102,788 104,869 102,959	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 10 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 1 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 2 GENERALE OBLIG SICAV 3 CAP OBLIG SICAV 4 FINA O SICAV 5 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 6 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 7 MAXULA PLACEMENT SICAV 8 SICAV RENDEMENT 9 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 0 SICAV BH OBLIGATAIRE 1 POSTE OBLIGATAIRE 1 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 2 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH SIFIB BH SMART ASSET MANAGEMENT	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08	14/04/14 17/04/14 26/05/14 26/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14 3/05/14 3/05/14 29/05/14 21/05/14 22/04/14 02/06/14 31/03/14 29/05/14 29/05/14 29/05/14 20/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877 3,802 3,639 3,906 3,485 3,888 3,914 3,121 3,703 3,802 4,035 3,596 3,198	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 103,089 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 103,222 105,247 102,265 104,341 104,383 106,858 105,806 103,488 102,788 104,669 103,959 103,669 105,055	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1
2 SANADETT SICAV 3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 0 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 1 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 2 GENERALE OBLIG SICAV 3 CAP OBLIG SICAV 5 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 6 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 7 MAXULA PLACEMENT SICAV 8 SICAV RENDEMENT 9 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 0 SICAV BH OBLIGATAIRE 1 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 2 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 3 SICAV L'ÉPARGANT	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH SIFIB BH SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97	14/04/14 17/04/14 26/05/14 12/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14 05/05/14 30/05/14 19/05/14 29/05/14 21/05/14 22/04/14 02/06/14 31/03/14 29/05/14 29/05/14 29/05/14 29/05/14 20/06/14 30/05/14 29/05/14 29/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877 3,802 3,639 3,906 3,485 3,888 3,914 3,121 3,703 3,802 4,035 3,596 3,198 4,094	106,020 102,733 103,916 104,303 102,996 103,089 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707 104,892 102,652	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 105,247 102,265 104,341 104,383 106,858 105,806 103,488 102,788 104,869 102,959 103,869 105,055	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1
3 AMEN PREMIÈRE SICAV 4 AMEN TRESOR SICAV 5 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6 TUNISO-EMIRATIE SICAV 7 SICAV AXIS TRÉSORERIE 8 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 9 SICAV TRESOR 0 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 1 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 2 GENERALE OBLIG SICAV 3 CAP OBLIG SICAV 4 FINA O SICAV 5 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 6 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 7 MAXULA PLACEMENT SICAV 8 SICAV RENDEMENT 9 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 0 SICAV BH OBLIGATAIRE 1 POSTE OBLIGATAIRE 1 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 2 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH SIFIB BH SMART ASSET MANAGEMENT	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 16/04/07 12/11/01 01/06/01 17/12/01 11/02/08 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08	14/04/14 17/04/14 26/05/14 26/05/14 26/05/14 26/05/14 05/05/14 05/05/14 3/05/14 3/05/14 29/05/14 21/05/14 22/04/14 02/06/14 31/03/14 29/05/14 29/05/14 29/05/14 20/05/14	3,865 4,080 4,012 3,612 4,223 4,127 3,877 3,802 3,639 3,906 3,485 3,888 3,914 3,121 3,703 3,802 4,035 3,596 3,198	106,020 102,733 103,916 106,837 104,303 102,996 103,089 105,095 102,119 104,165 104,217 106,676 105,639 103,337 102,629 104,702 102,786 103,707	106,187 102,891 104,105 106,961 104,498 103,150 103,222 105,247 102,265 104,341 104,383 106,858 105,806 103,488 102,788 104,669 103,959 103,669 105,055	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1

	TITRES OPCVM	TITRES OPCVM	TITR	ES OPCV	M	TITRES	OPCV	М
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
57	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,527	10,543	10,544
	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,823	102,954	102,963
59	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL FCP OBLIGATAIRES -	31/12/10	16/05/14	3,543	104,004	104,185	104,197
60	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	25/02/08	23/05/14	3,766	101,462	101,542	101,624	
61	ARABIA SICAV	AFC SICAV M.	15/08/94	13/05/14	0,763	65,830	65,083	65,090
	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	148,724	148,237	147,736
63	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 489,820	1 486,586	1 481,383
64	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	113,033	113,102	113,106
_	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	112,063	111,986	111,889
_	SICAV BNA	BNA CAPITAUX COFIB CAPITAL FINANCE	14/04/00 26/07/99	26/05/14 19/05/14	0,559 0,409	85,430 17,176	85,476 17,234	85,219 17,246
	SICAV SECURITY SICAV CROISSANCE	SBT SBT	26/07/99	31/03/14	6,265	272,658	273,264	274,056
	SICAV EROISSANCE SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,263	32,349	31,872	31,770
	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 419,706	2 402,436	2 400,094
	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	78,209	77,317	77,124
	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	57,858	57,767	57,717
	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE UBCI FINANCE	01/02/99 17/05/99	16/05/14 16/05/14	1,198 1,014	100,944 110.547	99,722 108,587	99,515 108,231
_	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	97,573	95,206	94,859
Ë	The state of the s	FCP MIXTES - VL			0,170	37,070	55,255	04,000
	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,421	11,415	11,412
	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	12,387	12,408	12,399
_	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	15,946	15,926	15,912
-	FCP IRADETT CEA	AFC ATTIJARI GESTION	02/01/07 30/06/09	21/04/14 26/05/14	0,273 0,232	14,845	14,877	14,876
	ATTIJARI FCP CEA ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,232	13,041 11,559	13,037 11,518	13,044 11,513
	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,671	10,655	10,658
83	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,723	10,731	10,731
84	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	127,420	127,622	127,550
85	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	124,932	124,966	124,648
	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	11,080	10,870	10,827
_	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	109,024	107,373	107,416
	FCP VALEURS CEA FCP AL IMTIEZ	TUNISIE VALEURS TSI	04/06/07 01/07/11	30/05/14 20/05/14	0,218 0,202	20,475 76,592	20,376 73,547	20,349 73,611
	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	20/03/14	0,202	79,825	76,565	76,634
	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	98,109	97,788	97,628
	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	86,054	85,835	85,717
93	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	98,010	97,610	97,407
94	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	104,629	104,573	104,529
	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,319	9,147	9,111
_	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13		-	7,293	7,084	7,052
97	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE FCP MIXTES - VL 1	22/09/14 HERDOMADAI	- RE	-	105,862	104,391	103,906
98	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	103,033	102,656	103,649
99	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	99,614	98,721	99,422
_	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	140,321	141,033	139,799
_	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,578	10,613	10,375
	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	122,856	124,085	121,670
_	AL AMANAH PRUDENCE FCP FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	CGF HELION CAPITAL	25/02/08 31/12/10	23/05/14 16/05/14	3,295 1,954	121,140 104,666	121,804 104,765	121,199 104,816
	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	104,666	104,765	104,816
_	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	177,008	176,735	176,793
	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	163,377	163,197	163,480
108	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	144,094	144,180	144,223
	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	11 661,396	11 683,250
	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	18,339	18,102
_	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	134,215	133,552
_	FCP SAFA FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	SMART ASSET MANAGEMENT TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/05/11 27/01/10	20/07/11	1,582	104,934 85 902 F	103,413	103,400 En dissolution
	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	117,445	115,866	115,987
	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 808,478	8 778,793
	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	9,085	9,098	8,925
117	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	98,851	98,512
		FCP ACTIONS - VL						
	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,892	8,888	9,739
119	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	98,950	97,861

^{*} En dissolution pour expiration de la durée de vie

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER Immeuble CMF - Centre Urbain Nord 4èmeTranche - Lot B6 Tunis 1003 Tél: (216) 71 947 062 Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés www.cmf.org.tn email 1 :cmf@cmf.org.tn email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF Mr. Salah Essayel